

TUTORIEL

Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat

GIPA

Pour connaître votre indice, nous vous conseillons de ne pas vous fier à vos fiches de paies. Celles-ci ne prennent pas forcément en compte l'effet rétroactif d'une éventuelle promotion.

Pour connaître les indices à renseigner dans le calculateur GIPA du SE-Unsa, nous vous invitons à vous connecter sur le serveur I-prof et suivre la démarche ci dessous.

1 Se connecter à I-prof

Pour connaître votre indice, il faut vous connecter à I-prof à partir du portail dédié. Votre connexion à I-prof se fait à l'aide des identifiants de connexion de votre messagerie professionnelle académique.

Que veut dire "vos identifiants" : c'est votre compte utilisateur + votre mot de passe.

Munissez vous en préalablement.

Si vous ne les connaissez pas ou les avez perdu, consultez l'aide en ligne proposée sur la page d'accueil de connexion de votre serveur I-prof.

2 Une fois dans I-prof

Une fois connecté à I-prof, vous vous retrouvez sur la page d'accueil.

Cliquez sur : **Votre Dossier**

Une nouvelle fenêtre apparaît.

Cliquez sur l'onglet **CARRIERE** puis sur la ligne **Corps/Grades/Echelons**



Vous arrivez alors sur une page où est récapitulé l'ensemble des éléments vous concernant dans votre corps d'exercice (PE, PLP, CPE, Certifié, PEPS, COP ...).

Vous devez rechercher maintenant votre échelon au 31/12/2012 et au 31/12/2016.

Cliquez d'abord sur les triangles pour développer toutes les informations.

Corps/Grades/Echelons Depuis le

Corps actuel: professeur des écoles 01/09/2005
 Accès par concours externe
 Discipline de recrutement: sans spécialité
 Ancienneté de corps: 12 ans au 01/09/2017
 Date de stagiarisation : 01/09/2005
 Date de titularisation : 01/09/2006

Grade actuel: professeur des écoles de classe normale 01/09/2005
 Accès par concours externe
 Ancienneté de grade: 12 ans au 01/09/2017

7ème échelon Accès par reclassement 01/09/2017
 Report: 02 ans

7ème échelon Accès par choix 01/09/2015
 6ème échelon Accès par choix 01/09/2012
 5ème échelon Accès par grand choix 01/09/2009
 4ème échelon Accès par ancienneté 01/09/2007
 3ème échelon Accès par ancienneté 01/09/2006
 2ème échelon Accès par ancienneté 01/12/2005
 1er échelon Accès par 1ère nomination ou classement 01/09/2005

Dans l'exemple ci dessus, l'échelon détenu au 31/12/2012 est l'échelon 6 de la classe normale (trait vert). L'échelon détenu au 31/12/2016 est l'échelon 7 de la classe normale (trait violet).

En observant le tableau ci après, on voit que les indices à renseigner sont 467 et 495.

Reportez vous à ce tableau pour connaître vos indices à renseigner et à envoyer à : 74@se-uns.org

	échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE, PLP, Certifié, PEPS, CPE et COP	CN	349	376	432	445	458	467	495	531	567	612	658
	HC	495	560	601	642	695	741	783				
Instituteur Agrégé	CN			366	373	383	390	399	420	441	469	515
	HC	379	436	489	526	561	593	635	684	734	783	821
PEGC et CE d'EPS	CN	658	696	734	783	821	881	916	963			
	HC	321	339	359	376	394	415	434	458	482	511	540
	HC	457	481	510	539	612	658					
	CI Excep	612	664	695	741	783						
Bi-Admissibles		366	400	436	457	483	500	527	567	612	658	688